

Parc Automobile - Acquisition de pièces et produits nécessaires à l'entretien des véhicules du Parc Auto - Marché pour l'année 1999 - Lancement de la procédure d'appel d'offres

M. LE MAIRE, Rapporteur : Chaque année pour assurer la réparation et l'entretien de ses véhicules et engins, la Ville de Besançon procède à l'achat de pièces et différents produits nécessaires à la réparation et au remplacement d'organes usés.

Le Parc Automobile se compose de 600 véhicules roulants et 800 engins répartis dans différents services. Il est donc prévu pour l'achat de ces consommables, suivant la procédure des marchés à bons de commande, de faire un appel d'offres décomposé en 15 lots :

- 1 - Lubrifiants automobiles et divers
- 2 - Antigel pour radiateur et pour lave-glace
- 3 - Balais de balayeuses mécaniques de chaussée, de trottoir et de ramasseurs d'herbe
- 4 - Pneumatiques neufs
- 5 - Pneumatiques rechapés
- 6 - Composants peinture automobile
- 7 - Equipements électriques auto signalisation
- 8 - Consommables carrosserie
- 9 - Batteries de démarrage modèle faible entretien
- 10 - Filtration
- 11 - Pièces de rechange pour véhicules de marque RVI
- 12 - Pièces de rechange pour véhicules de marque IVECO
- 13 - Pièces de rechange pour véhicules de marque CITROEN
- 14 - Pièces de rechange pour véhicules de marque RENAULT
- 15 - Pièces de rechange pour véhicules de marque PEUGEOT

Le montant global de la dépense pour 1999 étant évalué à 2 000 000 F, le Conseil Municipal est invité, sur avis favorable de la Commission Patrimoine, à autoriser M. le Maire à signer les marchés à intervenir après appel d'offres ainsi que le (ou les) avenant(s) nécessaire(s), dans la limite des crédits inscrits au budget 1999.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 10 novembre 1998.